

24. Question de Monsieur Cédric MAHIEU, Conseiller communal, du 22 mars 2023 -- Vraag van de heer Cédric MAHIEU, gemeenteraadslid, van 22 maart 2023.

La gestion des permis d'urbanisme - Question complémentaire.

Je suis au regret de constater qu'il y a très peu d'éléments substantiels dans cette réponse...

J'ai une question complémentaire : quelle est la proportion de demandes de permis ayant fait l'objet d'un accusé de réception complet dès le 1er envoi ?

Pour chaque année

Réponse :

La présente fait suite à votre question écrite relative à la gestion des permis d'urbanisme et plus précisément, votre question complémentaire.

✚ Nombre de dossiers communaux introduits par année :

- 2019 : réception et instruction de 560 demandes de permis d'urbanisme (54 demandes « régionales » art. 175)
- 2020 : réception et instruction de 417 demandes de permis d'urbanisme (27 demandes « régionales » art. 175)
- 2021 : réception et instruction de 550 demandes de permis d'urbanisme (36 demandes « régionales » art. 175)
- 2022 : réception et instruction de 554 demandes de permis d'urbanisme (47 demandes « régionales » art. 175)

✚ Parmi ceux-ci, les dossiers réellement traités (sont donc retirés les saisines, les dossiers classés sans suite ou retirés) :

- | | |
|-----------------|-----------------|
| • 2019 : 93,9 % | • 2021 : 94,4 % |
| • 2020 : 96 % | • 2022 : 92 % |

✚ Nombre de dossiers déclarés complets sans passer par un dossier incomplet :

- | | |
|-----------------|-----------------|
| • 2019 : 37 % | • 2021 : 20,3 % |
| • 2020 : 24,7 % | • 2022 : 12,1 % |

Nous espérons ainsi avoir pu répondre de manière satisfaisante à votre question écrite.